



N° : 39 DATE : 14 octobre 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

CEREALES :

Les semis ont bien avancé depuis 10 jours et vont se poursuivre cette semaine.

Limaces : observations dès l'interculture et la surveillance reste de mise jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Pucerons et Cicadelles : le piégeage se réalise dès le semis : les conditions actuelles sont favorables aux vols !

COLZA:

Altises adultes : fin du risque dans la majorité des parcelles. Continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.

Larves d'altises : premières observations.

Pucerons verts : présence maintenue avec les conditions météorologiques favorables. Diminution du risque avec la progression des stades.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

Blé et Orge d'hiver : 7 parcelles sont enregistrées dans Vigicultures cette semaine : 5 en orges et 2 en blés.

Pensez à enregistrer vos parcelles !

Les parcelles les plus avancées sont au stade « 1ère feuille étalée », elles correspondent à des parcelles d'orges d'hiver semées fin septembre-début octobre dans l'Aisne.



Orge d'hiver : semis du 02/10 - stade levée
(S. LONGUET - ARVALIS)

OBSERVATIONS ET PIEGEAGES AVANT SEMIS et APRES LE SEMIS.

LIMACES : les conditions climatiques actuelles sont peu favorables – Le risque est faible pour le moment, surveillez vos parcelles.

Les situations les plus exposées sont : les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

Rappel du protocole :

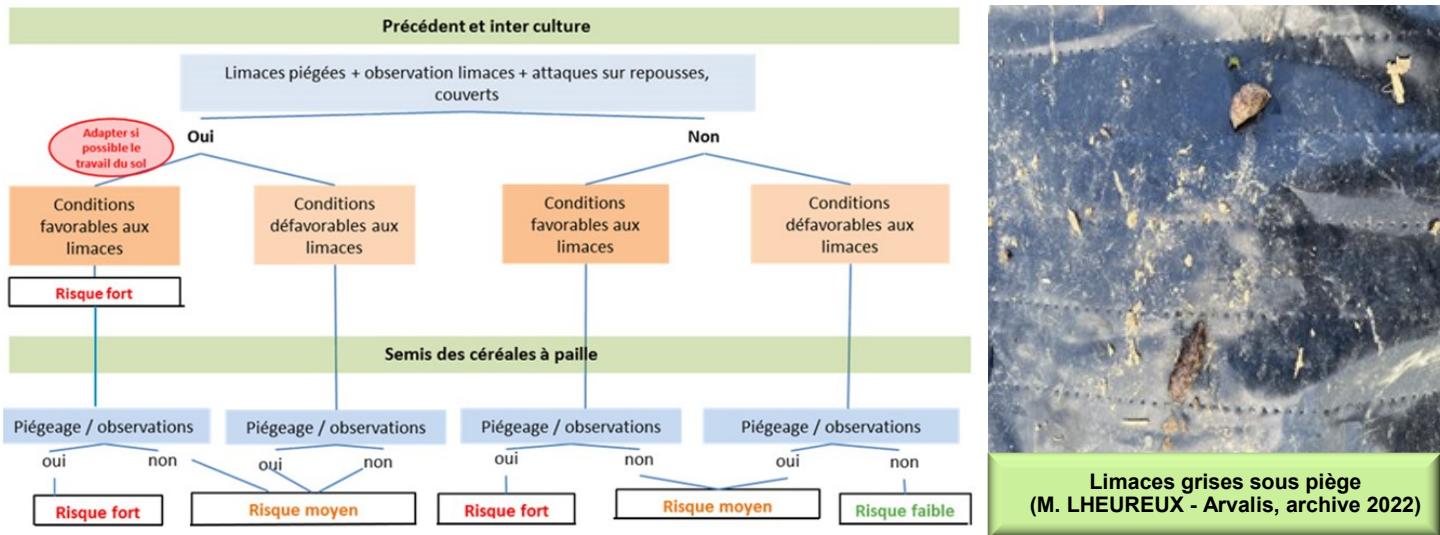
- ☞ Disposer la veille 4 pièges humidifiés de 50* 50 cm (=1m²) éloignés d'au moins 5 m les uns des autres, sans appât en dessous, face aluminium du piège visible.
- ☞ Poser le piège la veille et relever le lendemain.
- ☞ Enregistrer le nombre de limaces capturées / m² : limaces grises adultes, jeunes (<=1cm) ; limaces noires adultes, jeunes (<1 cm) ; limaces autres adultes et jeunes (<=1cm).
- ☞ Avant chaque nouvelle estimation, déplacer les pièges de quelques mètres pour l'observation suivante en les réhumidifiant.

Au sein du réseau, quelques limaces grises ont déjà été piégées sur une parcelle dans l'Aisne en interculture depuis mi-septembre. Cette semaine, 1 limace grise a été relevée sous pièges (contre 4 la semaine dernière : 2 jeunes et 2 adultes).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)

Avant le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

Après le semis : le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



PUCERONS et CICADELLES : les conditions sont favorables aux vols.

Le suivi sur plaque engluée avant la levée des céréales permet de détecter très tôt l'arrivée des pucerons et des cicadelles, dont les attaques précoces sur les premiers semis sont potentiellement les plus dommageables.

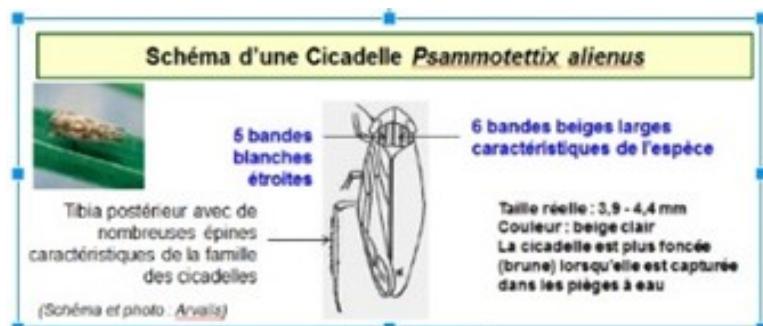
Rappel du protocole :

- ☞ Plaque chromatique jaune engluée format A4.
- ☞ Pose inclinée à plus de 24 ou 36 m du bord de la parcelle.
- ☞ Notation : 1 fois par semaine.

Cicadelles *Psammotettix alienus*

Avec l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil indicatif de risque repose sur l'observation sur plaque jaune (format A4) à positionner dès le semis et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Au sein du réseau cette semaine : 1 seule cicadelle est piégée dans l'Aisne sur une parcelle d'orge.

Puceron *Rhopalosiphum padi*

Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

La surveillance est de mise, notamment pour les parcelles semées précocement qui arrivent au stade « 1ere feuille étalée ». Cette semaine, seule une parcelle du réseau présente 1% de pieds porteurs de pucerons : CARROUSEL semée le 02/10 dans l'Aisne.

Hors réseau des pucerons sont déjà bien présents dans les repousses de céréales ou dans les couverts.



BLE : Pucerons sur repousses de céréales en intercultures
(M. DEMEILLER - CA80)

A destination des observateurs :

- ☞ Pour rappel depuis l'année dernière, nous sommes sur la version 2.0 de l'outil Vigicultures.
- ☞ Le lien pour se connecter : <https://beta.vigicultures.fr>
- ☞ Le lien vers [un guide d'utilisation](#) : seule la partie « Observateurs » vous concerne.
- ☞ Si vous avez besoin de matériel spécifique (plaques engluées, pièges à limace) : merci de revenir vers l'équipe filière céréales

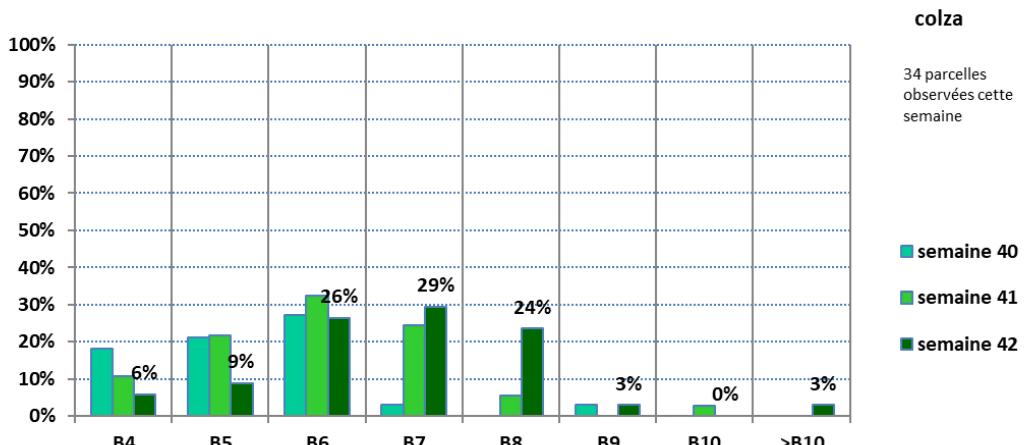
COLZA

Stades:

34 parcelles renseignées cette semaine. Les stades continuent leur progression et restent très étalés avec :

- ☞ 6 % au stade 4 feuilles ;
- ☞ 35 % au stade 5-6 feuilles ;
- ☞ 59 % au stade 7 feuilles ou plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



6 % des parcelles sont au stade sensible pour les limaces et les altises.

41% des parcelles sont au stade sensible pour les pucerons.

Des élongations d'épicotyle sont observées dans 2 parcelles à raison de 0.5 cm.



ALTISES ADULTES: Fin du risque dans la majorité des parcelles. Continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.

On rencontre 2 types d'altises sur colza:

- **La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm**: Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 25 septembre pour la grosse altise.
- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm)**: Les vols de petites altises sont généralement plus précoce, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

Des petites altises sont capturées dans 1 parcelle avec 1 individu et des grosses altises sont capturées dans 23 parcelles avec 1 à 68 individus.

Des dégâts sont observés dans 2 parcelles avec 2 à 25 % de surface foliaire détruite sur 100% de plante avec morsures.

Les dégâts sont moins souvent observés cette semaine dus à la progression des stades. **Une parcelle dépasse le seuil de risque, mais se trouve hors de la période de sensibilité grâce à la progression des stades.**

Il faut continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation.

Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

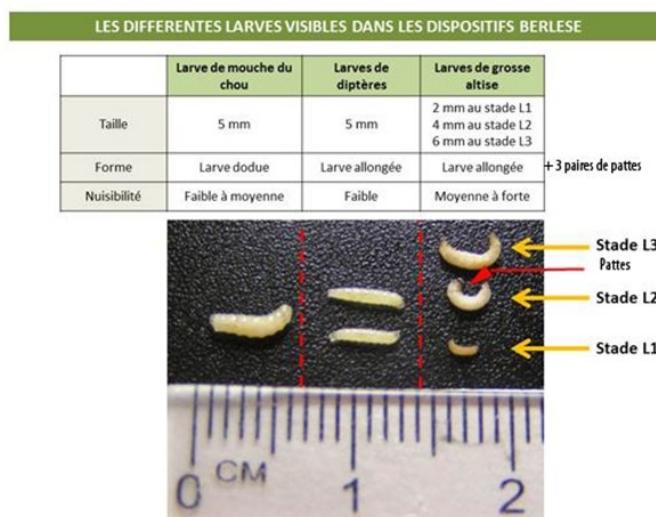
* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque



LARVES D'ALTISES : premières observations.

La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans 2 parcelles à raison de 0.5 à 5% des plantes touchées.

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous):



Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)

PUCERONS VERTS : présence maintenue avec les conditions météorologiques favorables. Diminution du risque avec la progression des stades.



Des **pucerons** sont observés dans 12 parcelles du réseau avec 1 à 88% de plantes porteuses. **3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.**

Le virus de la jaunisse du navet (TuYV) peut être transmis par les pucerons verts. **En présence de ces pucerons, si la variété de colza est résistante à la jaunisse (TuYV) ou si le colza a dépassé le stade 6 feuilles à l'arrivée des pucerons, le risque de jaunisse est faible.**

Seuil indicatif de risque :

20% des plantes porteuses de pucerons durant les 6 premières semaines de végétation (soit jusqu'au stade 6 feuilles environ).



Puceron ailé
(C.Sagnier CA59/62)

Autres ravageurs et maladies

Des **tenthredes de la rave adultes** ont été capturées dans 1 parcelle.

Des macules de **phoma** sont observés dans 6 parcelles avec 1 à 50% de plantes avec des macules foliaires. La gestion de cette maladie passe exclusivement par la résistance variétale.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréalies : Marie Lovassé - Chambre d'Agriculture de la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coïza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - FREDON Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, M. Gobert - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, M. Le Gall - Chambre d'Agriculture de la Somme. Betteraves : O. Lévy, Y. Deneubois, F. Courteaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btic, Ets Buly, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genèse, IRBD de Flizecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Poise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTUROP, Saint Louis Sucré, SAMATERNA, SARL LINIE, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tomovéco, Terreco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhaeve, Van Robays Frères, Vaecken, VIVESIA, M. Merlin, M. Derouire, Bertrand Courtemanche, Marc Delaporte, Frédéric Gerards, Vincent Guyot, Jean Marie Ratis, Benoît Vandemoel, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bachez - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

